



DÉCISIONS MUNICIPALES

avril – juin 2024

Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Ormont-Dessus communique ces activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances hebdomadaires.

Entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2024, la Municipalité a notamment :

- travaillé sur les différents plans d'affectation de la Commune. Elle a ainsi :
 - pris acte du dépôt de 14 oppositions dans le cadre de la mise à l'enquête publique du projet de plan d'affectation communal ;
 - planifié des séances de conciliation pour les 14 opposants au PACom ;
- délivré 6 autorisations d'abattage d'arbres ;
- traité 28 demandes de permis de construire déposées ;
- pris acte de la délivrance du permis de construire pour la pose d'un nouveau réservoir d'eau de 2.5 m³ pour l'alpage communal de Coufin délivré par les Autorités d'Ollon ;
- pris connaissance de la cessation d'activité de M. Eric Grandjean, Inspecteur du Service de Défense Incendie et de Secours (ISDIS) – secteur et réorganisation, au 31 janvier 2024 ;
- pris connaissance de la cessation d'activité de M. François Galeano, directeur secteur du Centre Social Régional (CSR) et Agence Assurances Sociales (AAS), au 28 mars 2024 ;
- décidé de l'adjudication des travaux de génie-civil de l'étape n°1 de la réfection de la route des Voëttes, conformément au droit des marchés publics ;
- décidé de poursuivre l'auteur d'une infraction à la loi cantonale sur le contrôle des habitants (LCH)
- pris acte de la fin de la révision des comptes communaux 2023, lesquels sont bouclés avec un excédent de revenus de CHF 345'992.02, contre un excédent de charges de CHF 226'935.31 prévu au budget. La marge d'autofinancement est de CHF 2'096'300.49 contre CHF 1'122'741.00 prévue au budget ;
- décidé d'accueillir, tous les mercredis après-midi, un jeune, au sein du service de la voirie, afin de le familiariser au monde du travail dans le cadre du projet LIFT visant à diminuer les risques de non insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire ;
- présenté le préavis municipal n°02-2024, relatif à la demande d'un crédit de CHF 195'000.00 pour la seconde phase d'étude du projet de rénovation du Parc des Sports, lors de la séance extraordinaire du Conseil communal du 16 mai 2024 ;
- pris connaissance du compte-rendu du passage, sur territoire communal, du poste mobile de la police cantonale vaudoise du 23 avril 2024, ainsi que des contrôles radar des mois de mars, avril et mai effectués par la Gendarmerie ;
- finalisé l'engagement, au 1^{er} août 2024, d'un apprenti agent d'exploitation, section voirie ;
- pris acte de la démission, au 2 août 2024, de la Secrétaire municipale de la Commune ;
- pris acte de la naturalisation de quatre habitants de la Commune, lesquels ont été assermentés par le Conseil d'Etat ;
- validé les comptes 2023 du SDIS Alpin ;
- pris acte de la démission, à fin juin 2024, du directeur de l'Office du Tourisme des Diablerets et de la nomination de son successeur ;
- décidé du soutien financier du Forum Moving Mountains et de l'association START ;
- validé le préavis municipal n°03-2024, relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes 2023, ainsi que le préavis municipal n°04-2024, relatif à la demande d'un crédit de CHF 125'000.00 pour le réaménagement de l'arrêt de bus de la gare des Diablerets, conformément à la LHand ;
- décidé de limiter l'accès au Lac Retaud en interdisant la circulation des cars sur la route du Lac Retaud ;
- validé les conventions 2024 des partenaires des cartes « Bienvenue » et « Fidélité » ;
- traité 11 demandes déposées dans le POrtail CAntonal des MANifestations (POCAMA)